



PANEL CITOYEN

**NOS PROPOSITIONS POUR UNE GESTION
DURABLE DE L'EAU SUR LE BASSIN
VERSANT GRAND LIEU**

28 janvier 2026



histoires
de ville

Au
fil des
territoires
Écouteurs Partisipans Transformons

Avec le financement de :



PREAMBULE

Ce document présente une parole citoyenne collective exprimée dans le cadre du futur **Projet de Territoire de Gestion de l'Eau (PTGE)** du Bassin versant du Lac de Grand Lieu.

A travers les différentes rencontres que nous avons pu faire, **nous avons pu nous rendre compte de la haute technicité du sujet. Or, nous, membres du panel citoyen, apportons autre chose à la démarche : un regard sensible**, reflet de la place de l'eau dans le quotidien des habitant.es du bassin versant.

Il s'agit d'un processus dont la richesse se trouve dans les apprentissages, la création de connaissances communes et de liens humains, l'évolution des regards... autant que dans des possibles solutions (techniques) imaginées.

Pour donner à voir cette richesse, nous vous proposons **notre regard**, et **notre vision** pour le futur du territoire de Grand Lieu sur le sujet de l'eau, et certaines de nos propositions d'actions.

Ce document est la transcription de ce qui est important pour nous en tant qu'**habitants et habitantes du bassin versant**. En somme, il s'agit d'un regard différent, mais complémentaire et nécessaire à celui, plus technique, des participants du Groupe d'Acteurs Elargi du PTGE.

Nous adressons nos remerciements aux acteurs, élu·e·s, agriculteur·trice·s, agents publics, acteurs associatifs, qui nous ont accueilli tout au long de ce processus, et particulièrement lors de notre phase d'enquête.

Merci également à Claude Naud, Président du Syndicat Grand Lieu Estuaire, pour avoir lancé cette démarche et **nous avoir donné la parole**, et créé un environnement propice au projet, nous espérons avoir été à la hauteur. Merci à Marie-Estelle Bourgeon, animatrice du PTGE au Syndicat, pour la qualité de son organisation, son encadrement et accompagnement faits avec intelligence et proximité.

SOMMAIRE

1/ LE MOT DU SYNDICAT GRAND LIEU ESTUAIRE.....	4
2/ NOTRE VECU DE CETTE AVENTURE CITOYENNE.....	6
3/ QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE.....	8
4/ NOS PROPOSITIONS D' ACTIONS.....	15
<i>L'artificialisation des sols</i>	
<i>Une eau pour quelle agriculture?</i>	
<i>La pollution de l'eau</i>	
<i>Le lac de Grand Lieu</i>	
<i>La place et le rôle du citoyen</i>	
5/ LES ECHANGES AVEC LE GAE SUITE A NOS PROPOSITIONS.....	28
6/ ET SI C'ÉTAIT A REFAIRE?.....	31
7/ ET APRES ?.....	38
8/ LES SIGNATAIRES	40

LE MOT DU SYNDICAT GRAND LIEU ESTUAIRE



Le Syndicat de Grand Lieu Estuaire (SGLE) a souhaité associer des citoyen-ne-s de son bassin versant à l'élaboration de son Projet de Territoire de Gestion de l'Eau (PTGE). L'enjeu est clair, derrière les choix techniques, il y a des choix de société.

A travers une démarche de participation innovante, qui s'est inscrite en parallèle de la réalisation d'une étude HMUC (Hydrologie Milieu Usages Climat) et d'une concertation exclusivement destinée aux professionnels (GAE: Groupement d'Acteurs Elargi), **une trentaine de personnes**, issues des 4 coins du bassin versant, **ont pu partager leur regard d'usager, habitant ou citoyen, et ainsi contribuer au débat soulevé par la question suivante: « Quel partage durable de la ressource eau sur le territoire du bassin versant de Grand Lieu » ?**

Pour mener à bien cette démarche de participation, **le SLGE s'est fait accompagné des agences en concertation et innovation sociale: Histoires de ville et Au fil des territoires.**

Le présent document, qui fait suite à un rapport d'étonnement réalisé en juin 2025, **correspond à l'aboutissement de la démarche de participation**, et à ce titre équivaut à un « livrable » du panel citoyen. **Il détaille les propositions d'actions des citoyen-ne-s afin d'atteindre un futur désirable.**



NOTRE VECU



NOTRE VECU DE CETTE AVENTURE CITOYENNE

Pourquoi nous nous sommes investi-es dans ce panel ?

- Nous sommes toutes et tous concerné.es par les enjeux de l'eau.
- Nous avons partagé ces objectifs :
 - Faire réagir et bouger les choses concernant les questions de qualité et de quantité d'eau.
 - Apporter une vue citoyenne sur le sujet.
 - Qu'il y ait une prise de conscience des enjeux de l'eau, des enjeux de vie et de santé des milieux aquatiques.
 - Qu'il y ait une prise de conscience sur les enjeux de santé publique.
 - Se mettre en conformité avec les enjeux à venir.
 - Faire changer les mentalités, les habitudes des citoyens / irrigants...

Nous sommes fier·e-s de :

- Participer au débat et contribuer au résultat.
- Avoir compris que les enjeux sont importants et « difficilement » réversibles.
- De notre montée en compétences.
- Avoir pu échanger avec des interlocuteur·trice·s qui ont compris notre démarche.
- Du travail que nous faisons.
- Avoir tenu plus d'une année.

Nous avons connu des moments de doute ...

- Quant à la disponibilité de l'eau dans un avenir proche pour nous et le milieu.
- Quant à la portée de notre action.
- Sommes-nous légitimes pour imposer des changements ? Nous pensons l'être grâce à la formation reçue, mais « nous ne sommes pas agriculteurs ».
- Lors de la définition des enjeux avec le GAE en juillet, nous avons connu un moment de doute car nous avons eu l'impression que tout avait déjà été décidé.
- En entendant les irrigants et leurs justifications / arguments qui contredisent certaines intuitions / constatations reçues lors des apports d'informations.
- Serons-nous écouté·e-s par les acteurs principaux (haute administration, acteurs économiques (agriculteurs...), collectivités locales...) ?
- Certains tableaux en réunion de GAE étaient complexes.

NOTRE VECU DE CETTE AVENTURE CITOYENNE

Nous avons connu des moments de satisfaction ...

- Lors des visites, par leur diversité et richesse, et les interactions avec les intervenants.
- Lors des rencontres au sein du panel, entre nous : du respect, pas de « clash ».
- Lors des moments de convivialité chez Florian et Céline, et au CPIE de Corcoué.
- Lors des visites (Rublé, Maison du Lac) à travers des démarches et les lieux (STEP de Grandlieu).
- Le groupe considère que les animateur·trice·s sont en compétence par rapport aux particularités de l'exercice et des travaux, et de manière régulière.

Nous avons été étonné.es de ...

- La taille du bassin versant.
- Des efforts et engagements des communes et des agriculteur·trice·s
- De la gestion des eaux de pluie dans certaines communes (exemple visité).
- La mauvaise qualité / qualité déplorable de l'eau du Lac de Grand Lieu et des rivières.
- la mauvaise qualité de l'eau puisée/captée pour la potabilisation de l'eau.

- Toute la pollution quasi généralisée (eau, air, sol).
- La diversité des modes de culture entre les différents agriculteur·rice·s.
- L'impact des activités agricoles sur l'eau.
- Le nombre d'acteurs et les divergences des points de vue entre acteurs économiques et écologiques.
- La gravité de la situation et le peu de remise en cause.
- Du peu de personnes déjà engagées dans la transition.
- La non-opposition aux propositions « clash » → réduction des pesticides.
- L'enrichissement personnel lié à la quantité d'infos reçues.

Et aujourd'hui, nous sommes là pour :

- Faire entendre notre voix.
- Que cela bouge.
- Une prise en compte des enjeux par les principaux usagers (agriculture...) : dégager des voies d'améliorations.
- Changer le monde / les choses / de paradigmes.
- Faire entendre la voix de la société civile.
- Proposer des actions / solutions.
- Avoir des réponses argumentées.



LES ELEMENTS DE CONTEXTE



LE BASSIN VERSANT DU LAC DE GRAND LIEU

840 km²

870 km de cours
d'eau et d'affluents

90 km pour la Boulogne
34 km pour la Logne
48 km pour l'Ognon
32 km pour l'Issoire

1 Lac de plaine

6300 ha en hiver
3500 ha en été

9 EPCI (Etablissements
publics de coopération
intercommunale)

40 communes

88 000 habitants

Bassin versant de la Logne, Boulogne, Ognon et Grand-Lieu



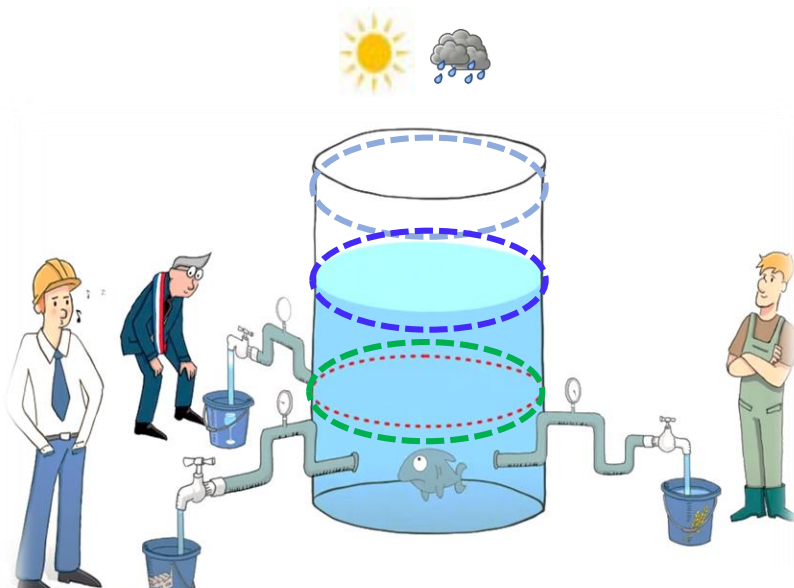
LE PROJET DE TERRITOIRE DE GESTION DE L'EAU (PTGE) DU BASSIN VERSANT DE GRAND LIEU

« Un Projet de Territoire de Gestion de l'Eau est une démarche qui vise à impliquer les usagers de l'eau d'un territoire dans un projet global et partagé en vue de faciliter la préservation et la gestion durable de la ressource en eau. » *Instruction du gouvernement du 7 mai 2019.*

Le PTGE doit aboutir à un engagement de l'ensemble des usagers permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre les besoins et les ressources disponibles en période de basses eaux, en respectant la bonne fonctionnalité des milieux aquatiques, tout en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Une des étapes clés d'un PTGE est le **diagnostic H.M.U.C (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat)**, permettant d'améliorer notre connaissance sur **l'eau disponible** en période de basses eaux, sur **les besoins des milieux** pendant cette même période, sur **nos propres usages** liés aux prélèvements de l'eau dans les cours d'eau, et sur les prévisions d'évolution de ces éléments avec le **changement climatique**.

Sur le bassin de versant du Lac de Grand Lieu, **ce diagnostic a conclu que les prélèvements sont trop importants en période de basses eaux, au regard de la ressource disponible et les besoins des milieux**, situation qui pourrait s'aggraver avec le changement climatique. Il s'agit donc **d'écrire un « PTGE » qui permettra de revenir à l'équilibre**, et ainsi assurer une **gestion durable de la ressource en eau**.



La démarche de construction du PTGE du bassin versant de Grand Lieu a débuté fin 2022 et devrait s'achever en 2026.



Le Syndicat Grand Lieu Estuaire a mis en place un « panel citoyen » à partir de septembre 2024, guidé par les objectifs suivants :

- Informer les citoyens sur les enjeux globaux et locaux de l'eau,
- Informer les citoyens sur leur place dans ce sujet : empreinte eau, rôle à jouer...
- Favoriser l'expression citoyenne sur des enjeux de société et d'intérêt général, leur permettre de formuler des recommandations pour leur territoire,
- Tenir compte de leurs préoccupations sur la question de la ressource en eau, en dehors de toute représentation ou posture.

Le Syndicat Grand Lieu Estuaire a souhaité constituer un panel « mixte », intégrant des volontaires et des personnes tirées au sort :

- Pour permettre aux citoyen·ne·s ayant envie de s'exprimer, de saisir cette opportunité pour le faire.
- Pour permettre à des citoyen·ne·s éloigné·e·s de ce sujet de s'intéresser et de donner leur avis, et d'assurer une représentation plus diversifiée des opinions.



LA CREATION DU PANEL CITOYEN PAR LE SYNDICAT

« Le Syndicat Grand Lieu Estuaire a identifié préalablement les enjeux suivants et des démarches adaptées :

- **Permettre une bonne compréhension du sujet :**

- ⇒ Le parcours de l'eau sur les rives de la Logne, pour comprendre les essentiels du chemin de l'eau dans un bassin versant.
- ⇒ Une fresque de l'eau pour comprendre les enjeux globaux de l'eau et prendre de la hauteur, et pour mieux comprendre les enjeux locaux.
- ⇒ Des visites de terrain et rencontres d'acteurs à l'occasion d'une phase d'enquête intensive de 3 mois, pour saisir au plus près les problématiques et appréhender la complexité du sujet et les intérêts de chacun.

- **Garantir la légitimité du panel à participer, à donner son avis lors de l'écriture du PTGE:**

- ⇒ Grâce à la première phase de formation / information
- ⇒ En créant des espaces dédiés à ces échanges (réunions des acteurs, visite terrain de solutions)

- **Permettre une réelle prise en compte de l'avis du panel dans la rédaction du PTGE :**

- ⇒ Permettre au panel de participer à l'écriture du PTGE aux côtés des acteurs, via leur présence aux réunions, aux ateliers d'écriture. Les citoyens ont autant d'espaces que les acteurs pour s'exprimer et pour contribuer aux travaux.
- ⇒ Rendre visible l'expression citoyenne avec des contributions spécifiques au panel : rapport d'étonnement et livrable « nos propositions ».

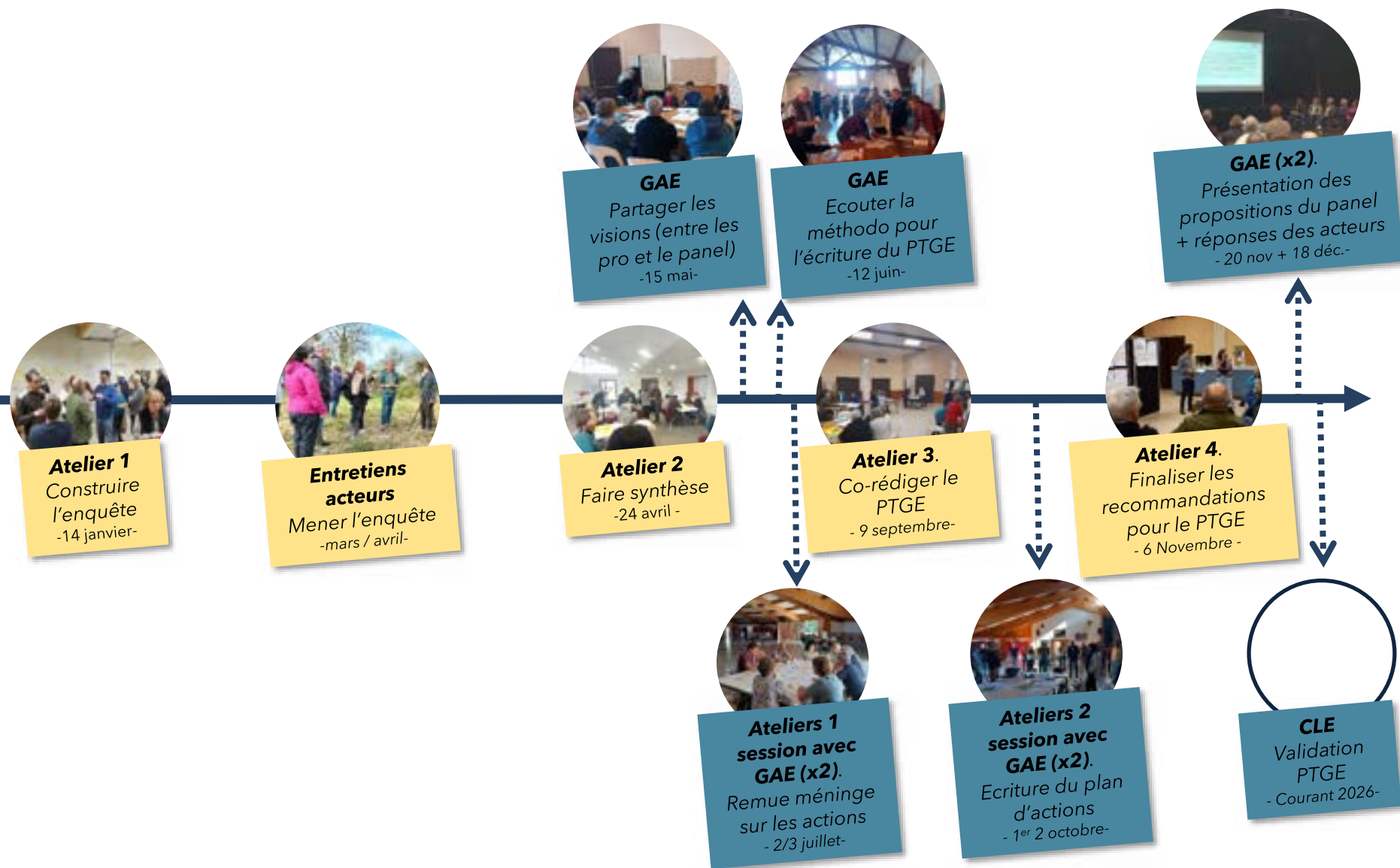
- **Assurer un accompagnement de qualité :**

- ⇒ Grâce à des moyens humains mis à disposition du projet au syndicat.
- ⇒ Grâce à l'appui de facilitateurs extérieurs « Histoires de Ville » et « Au fil des territoires », expérimentés en concertation citoyenne .

LES TEMPS FORTS SPECIFIQUES AU PANEL CITOYEN - 2025



LES REFLEXIONS DU PANEL CITOYEN INTEGREES A CELLES DU PTGE - 2025





NOS PROPOSITIONS D'ACTIONS



NOS PROPOSITIONS D' ACTIONS

Les propositions d'actions qui suivent sont organisées en 5 thèmes:

L'ARTIFICIALISATION
DES SOLS

UNE EAU POUR
QUELLE AGRICULTURE?

LA POLLUTION DE L'EAU

LE LAC DE GRAND LIEU

LA PLACE ET
LE RÔLE DU CITOYEN

Nous avons choisi ces thèmes car ils s'appuient sur **les enjeux relatifs au bassin versant que nous percevons de notre point de vue de citoyen.nes.**

Nous avons d'abord écrit notre vision d'un « **futur désirable** » par rapport à chaque thème. Puis, **les « actions » qui nous paraissent importantes à mettre en œuvre** afin de contribuer à ce que ce futur désirable puisse advenir.



En 2040, voici comment nous envisageons un futur désirable du territoire par rapport au sujet de l'artificialisation des sols

- **Les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) ont été modifiés afin d'avoir une gestion de l'eau pluviale à la parcelle.**
 - Il n'y a plus de canalisations pour les eaux pluviales, les modes de constructions ont changé (exemple : toits végétalisés, noues, bassins de récupération...).
 - Secteurs concernés : propriétés individuelles (habitat) et collectivités, et acteurs économiques en priorité
 - De nouvelles règles ont été définies pour délivrer les permis de construire.
- **L'infiltration de l'eau est favorisée grâce à une « désartificialisation des sols » généralisée, ce qui a permis une hydrologie régénérative et de ralentir le cycle de l'eau.**
- **La végétation a été densifiée, des arbres ont été plantés, des talus installés.**
- **Les zones humides ont été protégées, y compris en milieu urbain, grâce à un vaste plan de restauration des zones humides.**

L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

LES PROPOSITIONS D' ACTIONS

***Voici nos propositions d'actions** qui permettraient de participer à l'atteinte de ce futur désirable*

- **S'engager, en tant que collectivités du bassin versant, pour une nouvelle gestion des PLU** efficace sur les enjeux d'artificialisation (avec une forte action sur le foncier privé)
- **Mettre en œuvre un plan plus ambitieux** de protection et restauration des zones humides
- **Les Grands Abris de Protection (serres)** sont prioritairement utilisés pour une **agriculture de saison et pour une consommation locale**
- **Mettre en œuvre des programmes ambitieux de végétalisation** (collectivités, particuliers, milieu agricole)
- Prévoir les actions et modalités d'entretien => **mise en place de filières bois locales rentables**
- **Organiser des ateliers citoyens** afin d'informer sur les techniques à mettre en œuvre pour **améliorer l'infiltration des eaux pluviales sur les parcelles déjà construites**

En 2040, voici comment nous envisageons un futur désirable du territoire par rapport au sujet de l'eau pour l'agriculture.

- **Une agriculture respectueuse de l'environnement et des produits** (viande, lait, culture, etc.)
- **Des exploitations à taille humaine**
- **L'utilisation des pesticides est limitée** aux obligations déjà établies
- **Les agriculteurs qui ont des pratiques respectueuses** des milieux aquatiques sont soutenus
- **Une eau en priorité pour une agriculture respectueuse** des saisons et de la préservation des sols



UNE EAU POUR QUELLE AGRICULTURE?

LES PROPOSITIONS D' ACTIONS

***Voici nos propositions d'actions** qui permettraient de participer à l'atteinte de ce futur désirable*

- **Accompagner les formateurs** dans les changements de mentalité et de pratiques
- **Renforcer les contrôles et les sanctions sur l'utilisation de l'eau, des pesticides, le bien-être animal, et le respect de la réglementation.** (Faire de l'incitatif en amont du répressif)
- **Développer les circuits courts dans le cadre de la restauration collective =>** par un plus fort engagement des collectivités
- **Favoriser les exploitations à tailles humaines** par la redistribution du foncier agricole
- Informer et militer pour l'interdiction de l'importation de produits n'ayant pas les mêmes règles de production applicables sur notre territoire.
- **Sensibiliser les consommateurs sur leur rôle de soutien à une agriculture durable et locale**
- **Favoriser l'agroforesterie**
- **Préserver les terres cultivables (pour respecter le ZAN) =>** Réglementer l'implantation de panneaux solaires sur le territoire (clarifier les conditions d'implantation).

UNE F... LE... ...TURE?

Demande de clarification par le groupe d'acteurs

« Qu'est ce que le panel entend par exploitation humaine ? » :

« **Nous avons entendu lors de nos rencontres que de plus en plus, les SAFER facilitent l'agrandissement des exploitations existantes au détriment de l'installation de jeunes agriculteurs qui ont besoin de surfaces raisonnables pour des débuts d'activité souvent seuls. Ici, nous évoquons la « taille humaine » pour évoquer des petites surfaces. Nous avons observé que faciliter l'agrandissement, c'est souvent au détriment de la préservation des haies, des sols, des écosystèmes présents sur les parcelles concernées. Cela s'apparente souvent à des pratiques intensives (plus d'intrants, plus de contraintes contractuelles, machines plus grosses et plus lourdes, etc.)**

« **A taille humaine » est aussi une expression pour replacer « au centre » l'intérêt des hommes et des femmes qui y vivent et y travaillent. »**

- **Re...** sur l'util... pesticides, le bien-être animal, respect de la réglementation. (Faire incitatif en amont du répressif)
- **Développer les circuits courts dans le cadre de la restauration collective =>** par un plus fort engagement des collectivités
- **Favoriser les exploitations à tailles humaines** par la redistribution du foncier

Demande de clarification par le groupe d'acteurs

« Quelle est la problématique visée ? » :

« **L'idée est de privilégier l'usage du sol agricole aux cultures, à l'élevage, à la production végétale.... Et d'éviter l'augmentation de l'emprise au sol de surfaces artificialisées (panneaux solaires) pour que l'eau s'infiltre davantage. Bien que des règles déjà strictes d'implantation encadrent ce risque d'artificialisation, c'est finalement au respect de ces règles qu'il sera important de veiller. Notre idée est aussi d'éviter que ces installations ne se développent au détriment d'une activité d'élevage déjà en recul.** »

- Informer et... de l'importation de... pas les mêmes règles de pro... applicables sur notre territoire.
- **Sensibiliser les consommateurs sur leur rôle de soutien à l'agriculture durable et locale**
- **Favoriser l'agroforesterie**
- **Préserver les terres cultivables (pour respecter le ZAN) =>** Réglementer l'implantation de panneaux solaires sur le territoire (clarifier les conditions d'implantation).

UNE EAU POUR QUELLE AGRICULTURE?

LES PROPOSITIONS D' ACTIONS

***Voici nos propositions d'actions** qui permettraient de participer à l'atteinte de ce futur désirable*

- **Lancer une réflexion sur les cultures futures,** adaptées au **changement climatique** et à la moindre disponibilité en eau
- **Imposer le respect des décisions sur la limitation de l'utilisation des pesticides**
- Soutenir les agriculteurs qui ont des pratiques respectueuses des milieux aquatiques
- Repenser le maraîchage industriel
- **Réglementer les cultures et leur arrosage pour les méthaniseurs, et privilégier les terres pour l'alimentation humaine et animale**

En 2040, voici comment nous envisageons un futur désirable du territoire par rapport au sujet de la pollution de l'eau

- **La biodiversité aquatique est bien présente et le vivant est en bonne santé**
- **L'eau des cours d'eau est de bonne qualité et ne contient plus de polluants** (pesticides, résidus médicamenteux, etc.)
- **Le réseau d'assainissement est rénové** et engendre moins de pollution des cours d'eau
- **L'eau du lac est de bonne qualité pour le vivant.**
- **On peut se baigner dans les rivières du bassin versant**
- **Même en basses eaux, la qualité de l'eau est préservée**
- Il y a **moins besoin de débits** pour la vie aquatique car l'eau est de meilleure qualité
- **Les bassins versants environnants, producteurs d'eau potable pour le bassin versant de Grand Lieu, bénéficient d'une eau de qualité** (zones de captage protégées, moindre pollution de la Loire...), permettant aux habitants de Grand Lieu de boire **une eau saine et à moindre coût.**

***Voici nos propositions d'actions** qui permettraient de participer à l'atteinte de ce futur désirable*



- **Accompagner les agriculteurs vers un changement de pratiques,** moins dépendant des pesticides
- **Poursuivre les actions de réaménagement des rivières** pour améliorer la capacité d'auto-épuration des milieux aquatiques
- **Informers les citoyens** sur la qualité de l'eau des milieux. Nommer les polluants.
- **Faire venir des experts** pour informer (scientifiques, corps médical...)
- Réfléchir sur la **mise en place d'un observatoire de la santé citoyenne** (retours d'expériences locales)
- **Sensibiliser le corps médical** pour modérer et/ou utiliser des molécules moins impactantes pour limiter la pollution médicamenteuse
- **Les citoyens / consommateurs sont informés** des risques d'utilisation des **produits ménagers** pour la qualité de l'eau
- **Améliorer la communication et la coopération entre bassins versants amont et aval**

En 2040, voici comment nous envisageons un futur désirable du territoire par rapport au sujet du Lac de Grand Lieu

- Le Lac redevient un **joyau de biodiversité**
- Le Lac retrouve son **rôle d'épuration naturelle**
- **Un flux d'eau ralenti**, favorisant l'infiltration plutôt que le ruissellement en période de pluie. A l'inverse, en période sèche, **on retrouve un écoulement** pour favoriser l'oxygénation de l'eau : l'eau arrive de **meilleure qualité** au Lac.
- **Les espèces invasives sont moins présentes**
- Il existe un **label pêche durable** sur le **Lac de Grand Lieu**

***Voici nos propositions d'actions** qui permettraient de participer à l'atteinte de ce futur désirable*

- **Sensibiliser, accompagner le milieu agricole à des pratiques plus vertueuses** (identifier les freins à ce changement de pratiques) pour réduire les polluants arrivant dans le Lac
- Centraliser les études, les actions de recherche sur **l'éradication des espèces invasives (Jussie, écrevisses, rats musqués...)**
- **Respecter les directives européennes** concernant la qualité des cours d'eau pour améliorer la situation du Lac à l'aval.
- Maintenir le **circuit touristique respectueux du Lac** : que le lac soit **visible tout en maintenant un haut niveau de protection de la réserve naturelle**
- **Soutenir le pâturage estival** autour du lac
- **Sensibiliser, informer** sur l'enjeu essentiel du lac, son rôle d'épuration, son impact sur la santé et le bien être du vivant

En 2040, voici comment nous envisageons un futur désirable du territoire par rapport au sujet de la place et du rôle du citoyen

- Nous avons **moins de cancers** dû à l'alimentation et à un environnement dégradé
- Les pratiques culturelles ont évolué pour **s'adapter à une disponibilité/ des besoins en eau moindres**
- On a beaucoup travaillé avec **les conseils municipaux**. On s'est appuyé sur les moyens de communication des communes.
- On s'est beaucoup appuyé sur les **faits scientifiques** pour faire évoluer les points de vue des décideurs et des citoyens
- **Les PLU ont été révisés** grâce à notre mobilisation face aux élus
- **Les citoyens font clairement le lien entre nos vies quotidiennes et l'eau** : tout est lié à l'eau, sans l'eau tout disparaît. Les citoyens ont pris conscience de la vulnérabilité de la ressource

LA PLACE ET LE ROLE DU CITOYEN

LES PROPOSITIONS D'ACTIONS

***Voici nos propositions d'actions** qui permettraient de participer à l'atteinte de ce futur désirable*

- **Profiter des municipales** pour interpeller les élus.
- **Proposer la participation citoyenne aux commissions** mixtes dans les conseils municipaux et communautaires.
- Utiliser les **bulletins municipaux** pour sensibiliser, faire passer de l'info.
- Afficher sur les **panneaux municipaux** la qualité de l'eau.
- Mettre en place **un Conseil Consultatif de l'Eau** (suites du panel citoyen).
- Des ateliers avec les enfants.
- Organiser des **réunions publiques** avec des experts (médecins, endocrinologues, agriculteurs, acteurs santé).
- **Sensibiliser le citoyen sur son rôle en tant que consommateur** : privilégier l'achat avec des producteurs qui ont des pratiques vertueuses pour les milieux aquatiques.
- Valoriser notre démarche en organisant une **conférence de presse**.
- Organiser des **événements d'information** pour mettre en rapport les consommateurs et les producteurs, organiser des marchés de producteurs locaux.
- Organiser une **soirée / documentaire** qui servirait à diffuser ce que nous avons appris pendant cette démarche.
- solliciter une instance décisionnelle pour **fournir et promouvoir des réducteurs de débit sur la robinetterie** des particuliers.
- Être en lien avec le milieu associatif militant. **S'informer, S'engager ! Être nombreux sur le terrain.**



ECHANGES AVEC LE GAE SUITE AUX PROPOSITIONS



L'artificialisation des sols

La règle de compensation des zones humides fixée parfois à 200% de la surface impacte les terres agricoles et pose question. (chambre d'agriculture)

Les agriculteurs sont prêts à créer des zones humides en lien avec les retenues existantes (chambre d'agriculture)

Regret que l'objectif de protéger les haies reste de l'ordre du vœu pieux (CPIE)

Il faudrait du suivi sur la concrétisation des compensations de zones humides, afin de garantir que la fonctionnalité objective est atteinte (réserve régionale du Lac)

Vocation agricole maintenue + pas d'imperméabilisation durable = pas d'artificialisation sous un Grand Abris de Protection. (FMN)

La chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs dans leurs projets en lien avec la valorisation des arbres et haies sur une exploitation dont l'Agroforesterie (chambre d'agriculture)

Qui prend en charge ? Comment sort-on des logiques de silos pour vraiment faire aboutir un objectif commun ? (réserve nationale du lac)

Partage des inquiétudes sur la qualité de l'eau. Il est nécessaire de changer le modèle agricole (CPIE)

Pollution de l'eau

Malgré les efforts et les financements alloués à la reconquête de la qualité de l'eau depuis 30 ans, les résultats escomptés ne sont pas au rendez-vous. C'est notamment parce que certains polluants restent, du fait de la « mémoire de l'eau », même s'ils sont interdits aujourd'hui (FNSEA 44)

la pollution de l'eau est aussi due aux taux élevés de phosphates et nitrates, qui sont à cycle annuel. (AELB)

Il faudra travailler collectivement sur la qualité pour améliorer la situation dans le cadre du SAGE (SGLE)

50 mg/l en Nitrates est une trop forte concentration par rapport au milieu naturel aquatique. C'est un constat, pas une question de norme (réserve nationale du lac)

La chambre a la même détermination sur les aspects quantitatifs que qualitatifs. Ils sont préoccupés par les pesticides et métabolites, ils effectuent des recherches sur des dispositifs bio-stimulants. (chambre d'agriculture)

Eau et Agriculture

La proposition « repenser le maraîchage industriel » pose questions : quels critères pour cette qualification? Qu'est ce qui est à « repenser »? Quels éléments tangibles expliquent des effets négatifs clairement sous-entendus? (FMN)

A Grand Lieu Communauté, Des actions sont en cours de construction sur le développement de circuits courts (Grand Lieu Communauté)

Regret que les SAFER ne communiquent pas bien sur leur fonctionnement (Fransylva)

La profession questionne la définition d'une exploitation à taille humaine. Les réponses apportées par le panel ne permettent pas clairement d'identifier les exploitations visées. (FMN, FNSEA 44, Chambre d'agriculture)

Qu'est ce qui est entendu par «renforcer les contrôles et sanctions » car aujourd'hui, il y a énormément de contrôles ; souhaite qu'il ne s'agisse pas d'une surenchère mais plutôt d'une continuité de l'accompagnement (FNSEA 44).

Les attentes des jeunes générations d'agriculteurs sont identiques à celles du reste de la population, notamment, avoir du temps libre. Et se mettre à plusieurs, au sein d'exploitations plus grandes, le permet. (chambre d'agriculture)

Les priorités de la SAFER sont définies par la profession agricole, sous l'autorité du Préfet. Elles peuvent être orientées vers les installations de jeunes agriculteurs sur des petites exploitations (chambre d'agriculture)

Il existe des boîtes à outils dans les PAT (plans alimentaires territoriaux) qu'il faut s'approprier (GAB 44)

Quel est l'outil juridique envisagé pour une redistribution du foncier agricole sans atteinte au droit de la propriété ? (FMN)

Le GAB accompagne les collectivités dans l'écriture des appels d'offre. L'outil SAFER est confronté à l'opacité de certaines sociétés. (GAB 44)

A l'approche des élections municipales, les gens se mobilisent. (SGLE)

Comment essayer à partir de l'expérience du panel citoyen ? (SGLE)

Rôle du citoyen

Dans le cadre de son PCAET, la communauté de communes Vie et Boulogne organise des animations sur les effets du changement climatique tous les ans. Ces actions mobilisent des publics avertis, sensibilisés mais il est difficile d'intéresser les gens qui sont éloignés de ces problématiques (Vie et Boulogne)

ET SI C'ÉTAIT A REFAIRE ?



ET SI C'ÉTAIT À REFAIRE ?

NOS ATTENTES DE DEPART

Lors de notre premier atelier, nous avons défini nos éléments de satisfaction vis-à-vis de la démarche que nous allions engager.

L'évaluation qui suit doit être lue, entre autres, à travers ce prisme.

DÉVELOPPER / COMPRENDRE / US
EN BUX DE L'EAU (ET SA QUALITÉ)

UNE BONNE AMBIANCE
LORS DES ATELIERS
DU PRINCE

UNE MEILLEURE GESTION
DE L'EAU EN QUANTITÉ ET
QUALITÉ

AVOIR UNE CLARTE
DANS LES ÉLÉMENTS
REÇUS

JE PRENDS L'ENGAGEMENT
D'ÊTRE LIÉE À
LA TRANSITION DE
VOS ÉLÉMENTS
(M. NAD)

À LA FIN DE LA
DÉMARCHE, NOUS SERIONS
SATISFAITS SI...

AVOIR LE SENTIMENT
D'ÊTRE ÉCOUTÉ À LA
FIN. NOS IDÉES (ou autres)
PEUVENT ÊTRE PRISES
EN COMPTE ET CUE

DES AGIRIS SIMPLES / CONCRÈTES
POUR BIEN GÉRER L'EAU
À LA FIN

UTILISER DES MOTS SIMPLES

QUE CHACUN PUISSE
À FAIRE UN PAS VERS
L'AUTRE (d'ACTEURS) = S'ÉCOUTER

DES ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION
(APRÈS RÉUNION)
DE LA DÉMARCHE

RÉSISTE / ÉCARTILLOU
TOUT AU LONG DE LA
DÉMARCHE (HUMAINS / NON HUMAINS)

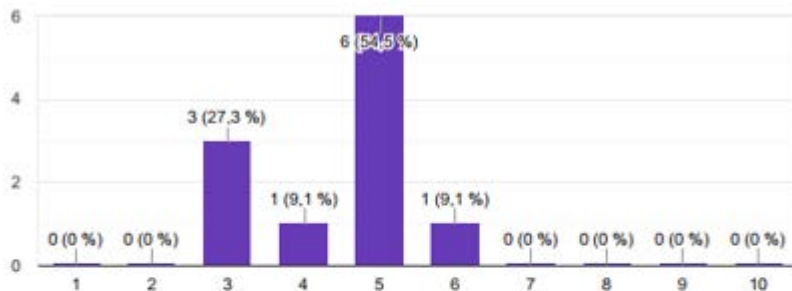
LES PARTICIPANTS DOIVENT CHERCHER
À DÉVELOPPER DES SOLUTIONS

ET SI C'ÉTAIT À REFAIRE ?

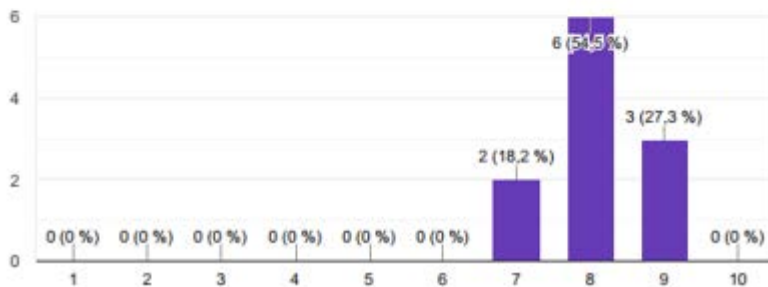
NOTRE EVALUATION DE LA DEMARCHE

Notre démarche de participation a été évaluée par le syndicat. 11 personnes ont répondu au questionnaire. Voici les résultats en graphique.

Ma connaissance des enjeux de l'eau avant la démarche



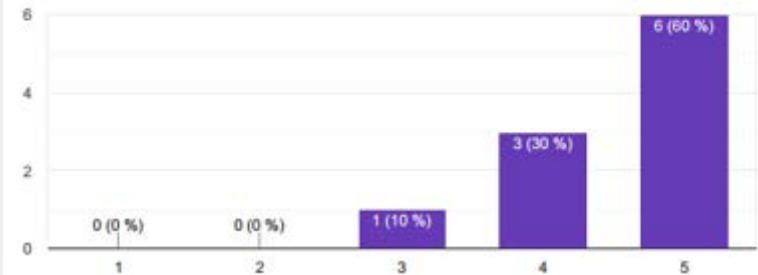
Ma connaissance des enjeux de l'eau maintenant



⇒ **Découvrir/comprendre les enjeux de l'eau**



La qualité de la démarche de participation (qualité de l'animation, progression, sentiment de prise en compte de votre avis, liberté d'expression, partage des infos,...)



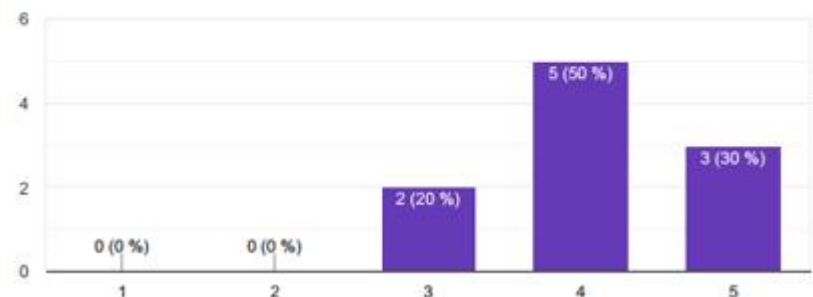
⇒ **Avoir une clarté dans les éléments reçus**



⇒ **Avoir le sentiment d'être écouté**



J'ai trouvé ma place comme membre du panel (lien avec les autres membres du panel/liens avec le SGLE/ compréhension des enjeux techniques, prise en compte de mon avis)



⇒ **Une bonne ambiance lors des ateliers**



⇒ **Respect et bienveillance tout au long de la démarche**



ET SI C'ÉTAIT À REFAIRE ? NOTRE EVALUATION DE LA DEMARCHE

Les points forts en quelques mots :

« Je ne me suis pas souvent trouvée à la hauteur de ce qu'on attendait de nous, des difficultés à comprendre la consigne ou bien j'ai trouvé la compréhension des enjeux techniques parfois difficiles. Par exemple la notion de controverse, nouvelle pour moi, à illustrer. J'ai surtout beaucoup écouté... Parfois aussi, en travail de groupe, je ne me retrouvais pas dans la manière retranscrite de mes propos (par esprit de synthèse de l'écrivain ?). Parfois, je ne voyais pas pourquoi il fallait revenir sur des choses déjà dites. Mais je connais aussi ma réserve et les difficultés que j'ai à formuler des arguments et les exprimer en groupe. »

« Très bonne animation qui a permis à travers différentes visites et rencontres de spécialistes d'identifier la problématique de l'usage de l'eau, mais aussi de progresser dans l'acquisition de connaissances techniques et formuler des recommandations. »

« Le panel n'était pas arc bouté sur une vision "Ecologiste" peut être parfois un peu trop sur la réserve. »

« Les ateliers, les visites, les échanges dans un environnement bienveillant ont favorisé l'enrichissement. Le drive mis en place pour échanger les comptes rendus et les documents était très pertinent. Les soirées de travail étaient bien minutées et bien animées, et les horaires étaient respectés. Il n'y a pas eu de censure, un très gros travail de synthèse a été réalisé suite aux ateliers. »

« Organisation des visites, des rencontres avec les différents acteurs ont permis d'aborder tous les sujets relatifs à l'eau sous tous les angles »

« Les différentes visites sur le terrain, la rencontre des acteurs à la maison du lac, les différentes animations pour nous approprier les enjeux, les controverses, les ateliers pour la rédaction du livrable. »

« Qualité des visites très diverses et complémentaires qui nous ont fait découvrir l'utilisation de l'eau et les utilisateurs. On entrevoit mieux les enjeux qui en découlent - Une animation qui est progressive avec différentes étapes qui permettent la réflexion pour nous amener à une synthèse de présentation - respect des horaires - Comptes rendus rapides et documentés facilitant l'appropriation des différentes visites et réunions. »

« La coordination faite par Marie-Estelle a été essentielle pour trouver ma place comme membre du panel »

« Avoir réuni des personnes inconnues, différentes. Avoir vite brisé la glace pour nous avoir soudés dans ce processus, avec toute liberté d'expression. »

« Ecoute, partage, respect, dialogue facile. Bonne entente dans le groupe alors que nous ne nous connaissions pas et que nous venions avec nos connaissances et a priori. La preuve, c'est que l'on ne veut pas que cela s'arrête. »

« L'accompagnement a été très bien fait, et d'une manière régulière tout au long du parcours. Je salue les compétences remarquables et l'engagement de grande qualité de chacun. L'association choisie avec Anne et Vincent ! Beaucoup de résumés, retransmissions, retranscriptions, explications, encouragements, sollicitations... un énorme travail que vous avez effectué ! »

« Impressionné par l'assiduité et les disponibilités de chacun, surtout pour ceux qui doivent libérer du temps de leur activité professionnelle. »

ET SI C'ÉTAIT À REFAIRE ?

NOTRE EVALUATION DE LA DEMARCHE

Les points à améliorer :

« Insister encore plus sur la dégradation du milieu aquatique et du Lac de Grand Lieu »

« Plus de temps pour échanger. Beaucoup d'infos , difficile de prendre du recul dans le respect des différentes analyses. »

« Peut-être diminuer la durée de la démarche citoyenne . Programme technique dense ++ »

« Avoir des phases et/ou support qui permettent de préparer individuellement les ateliers de mise en commun »

« Des fois les temps de travail en groupe étaient trop courts. »

Ne pas visiter que des sites engagés dans la démarche, car si l'on a vu des personnes déjà sensibilisées et engagées, il aurait été bon de voir l'autre face : des exploitations se projetant moins sur les risques à venir.

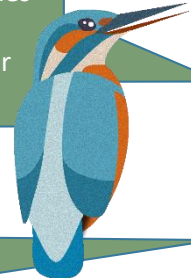
Sur ma participation à un GAE (après un atelier avec les acteurs), difficulté d'attention sur le flot d'informations et des débats assez longs sur des spécificités professionnelles

« Pour certains, les termes techniques étaient mal compris. »

« Pas vraiment une amélioration, mais l'idéal aurait été de pouvoir participer à toutes les séquences »

« Ajouter des dates d'atelier de travail. La thématique est dense et sur certains ateliers, nous avons eu la sensation de ne pas avoir été au bout et clore en force.
Avoir plus de réunions collégiales pour encore ouvrir le débat, confronter les points de vue et encore plus partager les points de vue pour construire le projet. Au terme de la démarche il reste un petit sentiment de ne pas avoir été assez loin. »

« Besoin de plus de temps d'échanges avec les différents partenaires du SLGE. Simplifier les apports techniques. Développer la communication pour partager toutes les infos et inquiétudes autour de l'eau»



ET SI C'ÉTAIT A REFAIRE ?

NOTRE EVALUATION DE LA DEMARCHE

Nos conseils pour une collectivité qui souhaiterait s'engager dans cette démarche :

« Prendre exemple sur ce qui a été proposé aux habitants du secteur »

« Il faut communiquer sur le cycle de l'eau »

« D'encourager les citoyens à participer à ce genre d'expérience très formatrice à titre personnel et engageante: chacun de nous est concerné par la vie de la cité, et les différentes problématiques sociétales, environnementales et le vivre ensemble. »

« De se rapprocher de Marie Estelle qui a su très bien gérer! Bravo »

« Beaucoup de visites de terrains et de questionnements auprès des utilisateurs et des gestionnaires de l'eau. Cette démarche est essentielle pour se forger une idée des besoins, des limites et des enjeux de la préservation de la ressource, de sa disponibilité et de sa qualité. »

« Les temps de rencontres avec les acteurs, les ateliers fresque de l'eau, cycle de l'eau, sont essentiels pour bien comprendre les processus »

« Se donner un peu plus de temps au vu de la tâche et de l'ampleur du sujet pour aller encore plus loin dans la co construction toujours avec la règle du respect des points de vue et la volonté de trouver des compromis.

S'inspirer de ce que nous avons fait, bénéficier de maîtres de cérémonie de la qualité de Claude et Marie-Estelle pour faire vivre le projet. »

« Je conseillerais d'avoir un Monsieur NAUD pour son engagement politique, toutes ses connaissances sur le bassin versant, l'élan qu'il a tout de suite su donner au groupe et ses nombreuses interventions pour motiver ; et une Marie Estelle pour l'encadrement et l'accompagnement faits avec intelligence, compétences et proximité.»

Un dernier mot :

« Merci pour cette belle expérience citoyenne... »

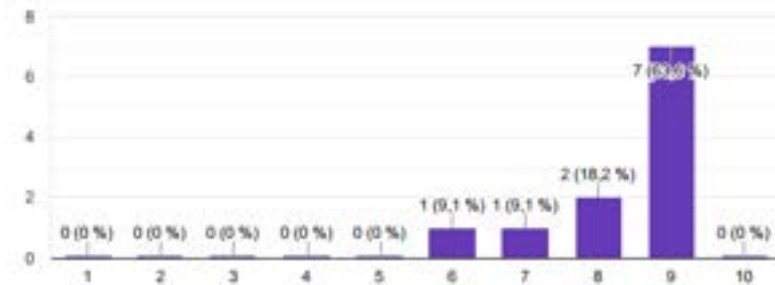
« Je pense qu'il y a eu un avant et maintenant un après : j'en parle autour de moi, ne manque pas de lire les articles que j'aperçois paraître sur le sujet, me préoccupe de savoir quels sont les projets de ma commune en matière de défense de l'environnement, ai un avis précis sur ce qu'il faut défendre par un engagement personnel. »

« Je me suis enrichie ! Mon regard sur l'eau qui circule, l'entretien des cours d'eau, l'eau qui ruisselle, qui coule au robinet a changé. C'est désormais un regard averti. »

« Que notre perception et nos propositions au GAE soient entendues et participent à une démarche renouvelée des prises de décisions effectives. Merci aux promoteurs et aux organisateurs de l'expérience d'avoir pu fédérer un grand nombre de personnes et de nous avoir donné la parole. »

Ma satisfaction vis-à-vis du rendu final

11 réponses



« Toutes les sorties faites ont été pour moi une découverte qui m'a fait prendre conscience, en tant que citoyenne, de la valeur de l'eau, de la nécessité de protéger la nature, recréer de la biodiversité... »

« Merci on y croit! »

« Merci car j'ai appris plein de choses. »

« Merci à Claude pour avoir lancé cette démarche et nous avoir donné la parole et crée un environnement propice au projet, j'espère que nous avons été à la hauteur. Merci à Marie-Estelle pour la qualité de l'organisation, des comptes rendus et son humeur égale et souriante. »



ET APRES ?



ET APRES ?

Choix individuels

Choix collectifs

S'engager
dans une
association
militante

Aller à la rencontre
des élu.es en vue
des élections
municipales

J'ai appris plein de
choses, il y a un
« avant » et un
« après », je me
préoccupe plus du
sujet de l'eau.

Volonté de poursuivre
un engagement dans
le conseil citoyen de
l'Eau qui sera mis en
place par le SLGE

Valoriser notre
démarche en
organisant une
conférence de presse

Je suis approchée par
d'autres bassins versants.
Le panel pourrait leur
exposer la démarche.

Organiser une soirée /
documentaire qui
servirait à diffuser ce que
nous avons appris
pendant cette démarche.

LES SIGNATAIRES

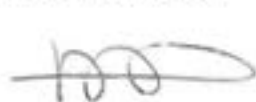


LES SIGNATAIRES

Régis
Les Sorinières



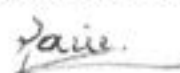
Ingrid
Les Sorinières



Marie-Claude
Bouaye



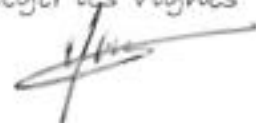
Marie
St Philbert de Bouaine



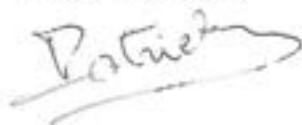
Martine
Rocheservière



Michelle
St Léger les Vignes



Patrick
Les Sorinières



Sylvie
Pont St Martin



Patrice
Touvois

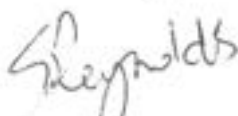


Michel
St Philbert de Grand
Lieu

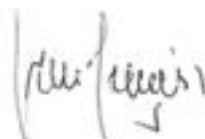


Corinne
Pont St Martin
Corinne

Stéphanie
Les Lucs sur
Boulogne



Jean-François
St Colomban



Jean-Paul
Montbert



Didier
Pont St Martin



Sandra
Rezé



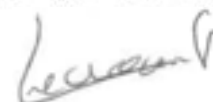
Marie-Line
Geneston



Katell
Legé



Hervé
St Même le Tenu



Fabien
La Chevrolière



Jean-Yves
Vieilleville



Pascal
St Colomban



Une démarche de participation à l'initiative de :



Marie-estelle.bourgeon@slge.fr
02 40 78 09 17 - 07 43 40 11 72
<https://www.sgle.fr/>

et animée par:



vincent@histoiresdeville.fr
07 57 44 75 43
www.histoiresdeville.fr



anne@aufildes territoires.fr
06 10 55 29 28
www.aufildes territoires.fr



20, allée de la Maison Rouge
44000 NANTES
(adresse siège social)